■ **Association neuchâteloise des industriels de l'horlogerie, de la microtechnique et des branches affiliées (ANIM)**, Le Locle, CH-645-1009355-8 (FOSC du 12.09.2006, p. 8). Soldini Michel et Steiner Paul-André ne sont plus membres du comité de direction; leurs pouvoirs sont radiés. Bannwart Jean-René, membre du comité de direction, jusqu'ici vice-président, nommé président, continue de signer collectivement à deux. Marietta Alain, jusqu'ici président, et Vuille Emmanuel, tous deux membres du comité de direction, continuent de signer collectivement à deux, mais désormais avec le président, un vice-président ou la secrétaire générale. Robert Jean-François, des Verrières, à Auvernier, et Zennaro Vladimiro Carlo Antonio, de Oberhof, au Locle, sont membres du comité de direction avec signature collective à deux avec le président, un vice-président ou la secrétaire générale.

Journal no 2478 du 12.09.2007
(04114536 / CH-645.1.009.355-8)